



# Conseil communal du Chenit

## RAPPORT

*de la Commission du Conseil communal nommée le 6 novembre 2024*

**Objet** : Rénovation de la cave à fromage des Grands Plats du Vent

---

*Préavis N° 18/2024*

*Au Conseil communal du CHENIT,  
Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et  
les Conseillers,*

*Le Brassus, le 20 novembre 2024*

*La commission nommée par le bureau du Conseil s'est réunie le vendredi 15 novembre 2024 à 10h30 au chalet des Grands Plats du Vent.*

*Etaient présents pour la commission :*

<i>Mme Antonia Alemao</i>	<i>Rose-Vert</i>
<i>M. Cyril Maillefer</i>	<i>Rose-Vert</i>
<i>M. David André</i>	<i>Force 3</i>
<i>M. John Briand</i>	<i>UDI</i>
<i>M. Alexandre Janeiro</i>	<i>UDI, 1<sup>er</sup> membre et rapporteur</i>

*La délégation Municipale était composée de :*

<i>Mme Raffaella Cantone-Meylan</i>	<i>Municipale</i>
<i>M. Jean-Fred Capt</i>	<i>Municipal</i>

*Celle-ci était accompagnée des chefs de service :*

<i>M. Philippe Gertsch</i>	<i>Responsable des Bâtiments</i>
<i>M. Rémy Meylan</i>	<i>Garde Forestier</i>

*Etaient également présents les amodiataires :*

<i>Mme Catherine Golay</i>	<i>Exploitante</i>
<i>M. Pierre-André Golay</i>	<i>Exploitant</i>

*M. Jean-Fred Capt nous rappelle le contexte dans lequel s'inscrit ce préavis concernant la rénovation de la cave dudit chalet. En 2021, un premier projet de rénovation du chalet avait été préparé puis mis en attente en raison du projet RESALP (approvisionnement en eau et électricité pour le chalet) ainsi que du PDRA (Programme de développement régionale agricole) des Grands Plats de Bises dont les travaux viennent de commencer suite à l'acceptation du préavis n°17/2023.*

*Comme évoqué dans le préavis, cette année, les amodiataires ont pris contact avec le Municipal responsable, M. Jean-Fred Capt pour le rendre attentif à la vétusté de la cave à fromage et l'urgence d'entreprendre des travaux de rénovation de celle-ci sans attendre sur le projet global précédemment cité. En effet, le maintien de la température à 14°C étant devenue très difficile à assurer ainsi que d'autres aspects liés aux normes d'hygiène péjorent grandement les conditions de production avec des risques accrus pour la qualité du fromage produit ainsi qu'une surcharge de travail pour les amodiataires. Une baisse de qualité des produits pouvant entraînés un déclassement de ces derniers et donc des répercussions financières négatives ainsi qu'un dégat d'image.*

*Cet état de fait a pour conséquence la nécessité d'une rénovation urgente et dans les meilleurs délais de la cave afin de la remettre aux normes d'exploitation et d'hygiène actuelle.*

*Parmi les améliorations attendues, il est à relever que l'amélioration de l'isolation entraînera également une baisse significative de la consommation d'électricité pour la production.*

*L'ajout d'une porte de service en façade sud améliorera considérablement les tâches et facilitera la manutention des produits.*

*Concernant les travaux attendus et le descriptif des travaux, les membres de la commission ont pu soumettre leurs questions aux personnes en présence avec à chaque fois des réponses claires et satisfaisantes.*

*Une demande de subvention pour contribution aux améliorations foncières a été demandée et devrait s'élever autour de 20% du montant des travaux.*

*Cet investissement s'inscrit dans une volonté de la Municipalité de préserver notre terroir en mettant à disposition des exploitants des outils de travail de qualité. L'amortissement de ces coûts se fait notamment par le biais des loyers perçus sur une durée de 20 ans (cf MCH2).*

*Au vu de ce qui précède et à l'unanimité, la commission recommande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et les Conseillers, d'accepter la conclusion du préavis suivante :*

**LE CONSEIL COMMUNAL DU CHENIT**

*Vu le préavis n°18/2024*

*Ouï le rapport de la Commission d'étude,*

*Considérant que cet objet est porté à l'ordre du jour :*

*1. autorise la Municipalité à réaliser la rénovation de la cave à fromage des Grands Plats du Vents à hauteur de CHF 145'206.25.*

*Au nom de la Commission  
Alexandre Janeiro, rapporteur*